

FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.  
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX  
Tél. : 01.55.82.89.30 - Fax : 01.55.82.89.29  
E-MAIL : [contact@portsetdocks.org](mailto:contact@portsetdocks.org)

Documentation Générale n° 59  
Circulaire Générale n° 25

Montreuil,  
le 15 juin 2016

**1 300 000**  
*Où se trouve la minorité !*

**Le gouvernement, l'Etat et le patronat  
ne doivent plus rester sourds aux attentes des travailleurs.**

**Retrait de la loi Travail !**

Cher(e)s Camarades,

La Fédération tient à féliciter et remercier chaleureusement l'ensemble des syndicats fédérés pour l'exemplarité de notre forte mobilisation à Paris et en région. Tous les secteurs de la Fédération ont été fortement mobilisés.

La Fédération dénonce la manipulation médiatique qui vise à associer la Fédération et les portuaires en particulier, aux casseurs. Nous rappelons que les provocations policières et leur complaisance à l'égard des groupuscules de casseurs ont favorisé l'attaque de l'Hôpital Necker pour enfants où la C.G.T. est fortement implantée.

Ces provocations n'ont été utilisées que pour donner de l'eau au moulin du gouvernement qui, plutôt que de retirer le projet de loi Travail, demande à la C.G.T. de jouer le rôle des forces de l'ordre. En fait, la seule logique est de faire taire la contestation en utilisant l'état d'urgence pour empêcher toutes manifestations d'ampleur à Paris et dans les grandes villes. Serait-on de retour aux périodes sombres de l'Histoire de France, à la criminalisation du fait syndical était légalisé par la loi (comme par ce 04 octobre 1941).

**Nous ne désarmerons pas !**

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. considère que l'Etat, le gouvernement et le patronat, avec leurs alliés réformistes doivent tirer leçons de cette grande mobilisation qui en appelle d'ors et déjà deux autres :

## **24 heures d'arrêt le 23 juin 2016**

*avec participation aux manifestations et actions en territoires*

## **24 heures d'arrêt le 28 juin 2016**

**avec participation aux manifestations et actions en territoires  
et la remise des votations citoyennes.**

Aucune interdiction de manifester n'étouffera le mouvement de masse en cours.

La Fédération appelle les travailleurs à faire grandir encore plus la mobilisation et à ancrer la grève là où nous ne sommes pas encore en arrêt avec blocage de l'activité économique.

Le 17 juin aura lieu la rencontre entre la C.G.T. la Ministre du Travail, la Fédération tiendra informée ses organisations le plus tôt possible, mais nous ne sommes pas aveuglés par ce jeu de dupes dans lequel le gouvernement veut nous enfermer.

Jusqu'à la victoire de cette lutte, continuons le combat !

Recevez, Cher(e)s Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

**Le Secrétariat**